

## Compte rendu de séance

### Séance du 8 Octobre 2018

L' an 2018 et le 8 Octobre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de POTISEK Annie, Maire

**Présents** : Mme POTISEK Annie, Maire, Mmes : BRAZ Karine, FAUCHERON Cathy, MARKOWSKI Liliane, MICHEL Marie-France, MOREAU Joëlle, MM : GODRON Jean-Michel, LELARGE Hervé, MARTINVAL Francis, PARISOT Olivier, VERREMAN Laurent

**Absents excusés ayant donné procuration** : MM ROYER - PANIEZ - LELARGE

**Absente** : Mme CREPEAUX-LAMIABLE Oriane

**Pouvoirs** : Mr ROYER Jean-Pierre à Mr ARTINVAL Francis - Mr LELARGE Hervé à Mme POTISEK Annie - Mr PANIEZ Didier à Mme FAUCHERON Cathy

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 02/10/2018

**Date d'affichage** :

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture de Châlons-en-Champagne  
le : 09/10/2018

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BRAZ Karine

#### **Objet(s) des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

Installation d'un nouveau conseiller municipal - 20180076  
Désignation d'un nouveau membre au sein des commissions municipales suite à la nomination d'un nouveau conseiller municipal - 20180077  
Désignation de référents pour les associations - 20180078  
Election des délégués de la Commune auprès du Syndicat de Démoustication - 20180079  
Location du studio communal - 20180080  
Révision de loyer : logement communal 6 rue de l'Eglise - 20180081  
Location logement communal 8 rue de l'Eglise - 20180082  
Changement de nom de rue - 20180083  
Opération "Commune Nature" : signature d'une charte avec la Région Grand Est - 20180084

#### **Installation d'un nouveau conseiller municipal : réf : 20180076**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-4 et L 2121-21,  
Vu le Code Electoral, notamment l'article L.270,  
Considérant que suite à la démission de Monsieur Grégory de GOSTOWSKI, conseiller municipal, il y a lieu de

pourvoir à son remplacement,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'installation de Monsieur Laurent MARKOWSKI en remplacement de Monsieur Grégory de GOSTOWSKI

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

- De procéder à l'installation de Monsieur Laurent MARKOWSKI en remplacement de Monsieur Grégory de GOSTOWSKI
- Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

**Désignation d'un nouveau membre au sein des commissions municipales suite à la nomination d'un nouveau conseiller municipal : réf : 20180077**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la démission de Monsieur Grégory de GOSTOWSKI nécessite son remplacement dans certaines commissions municipales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-22, L2121-29

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20180076 en date du 08/10/2018 portant l'installation de Monsieur Laurent MARKOWSKI,

Vu la vacance de membre dans certaines commissions municipales,

Madame le Maire propose à l'assemblée de reformer les commissions municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de former les commissions suivantes et de nommer comme membres les conseillers municipaux suivants :

**COMMISSION APPEL D'OFFRES - MARCHES PUBLICS - MISE EN CONCURRENCE :**

Présidente : Mme POTISEK Annie

Vice-Président : Mr MARTINVAL Francis

Membres titulaires : MM ROYER Jean-Pierre - GODRON Jean-Michel - Mme MOREAU Joëlle -

Membres suppléants : Mmes MARKOWSKI Liliane - BRAZ Karine -

**COMMISSION URBANISME :**

Présidente : Mme POTISEK Annie

Vice-Président : Mr MARTINVAL Francis

Membres : MM ROYER Jean-Pierre - GODRON Jean-Michel- MARKOWSKI Laurent - Mmes FAUCHERON

Cathy - BRAZ Karine -

**COMMISSION VOIRIE - ESPACES VERTS - CHEMINS - FORETS :**

Présidente : Mme POTISEK Annie

Vice-Présidents : Mr GODRON Jean-Michel - Mme FAUCHERON Cathy -

Membres : MM LELARGE Hervé - PANIEZ Didier - MMES MICHEL Marie-France - MARKOWSKI Liliane

**COMMISSION DE CONTROLE : LISTE ELECTORALE**

Mr VERREMAN Laurent

**COMMISSION FINANCES :**

Président : Mme POTISEK Annie

Vice-Présidents : Mmes FAUCHERON Cathy - MOREAU Joëlle - MM MARTINVAL Francis - GODRON Jean-Michel

Membre : Mr VERREMAN Laurent

**COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE :**

Présidente : Mme POTISEK Annie

Vice-Président : Mr GODRON Jean-Michel

Membres : Mmes BRAZ Karine - MICHEL Marie-France - Mr PARISOT Olivier -

**COMMISSION VIE DU VILLAGE :**

Présidente : Mme POTISEK Annie

Vice-Présidente : Mme MOREAU Joëlle

**1) COMMUNICATION MUNICIPALE :**

Membres : MM VERREMAN Laurent - LELARGE Hervé - MARTINVAL Francis (pour les photos) - GODRON Jean-Michel MMES BRAZ Karine - CREPEAUX LAMIABLE Oriane

## **2) CULTURE ET FETES :**

Tous les membres du Conseil Municipal participent à cette commission et se répartissent dans des groupes thématiques.

Les 4 Adjointes sont obligatoirement membres d'office

### **COMMISSION SPORTS - LOISIRS - TOURISME :**

Présidente : Mme POTISEK Annie

Vice-Présidentes : Mmes MOREAU Joëlle - FAUCHERON Cathy

Membres : MM LELARGE Hervé - MARKOWSKI Laurent - GODRON Jean-Michel - Mme BRAZ Karine

### **CORRESPONDANT DEFENSE :**

Mr PANIEZ Didier

### **CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE :**

Mr PARISOT Olivier

### **Désignation de référents pour les associations : réf : 20180078**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner un conseiller ou adjoint référent par Association, à savoir :

- Comité des Fêtes : Conseiller référent : Mr Jean-Pierre ROYER
- Amitié Concorde : Conseillère référente : Mme Liliane MARKOWSKI
- Pétanque : Adjoint référent : Mr Jean-Michel GODRON
- AFR : Adjointe référente : Mme Cathy FAUCHERON
- Football Club l'Espérance : Conseiller référent : Mr Laurent MARKOWSKI
- Gym Tours : Conseillère référente : Mme Karine BRAZ
- Société de Musique : Conseiller référent : Mr Laurent VERREMAN
- Canoe Kayak : Conseiller référent : Mr Hervé LELARGE
- Tours d'Ecoles : Adjoint référent : Mr Jean-Michel GODRON
- ACCA (Chasse) : Conseiller référent : Mr Hervé LELARGE
- Amicale des Sapeurs Pompiers : Adjoint référent : Mr Francis MARTINVAL
- Indiens Bikers : Conseiller référent : Mr Olivier PARISOT
- Confrérie de Saint Vincent : Adjointe référente : Mme Cathy FAUCHERON

### **Election des délégués de la Commune auprès du Syndicat de Démoustication : réf : 20180079**

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 20140022 en date du 03/04/2014,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 20160031 en date du 17/03/2016,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-29 et L5211-7,  
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués chargés de représenter la commune au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat de Démoustication auquel elle adhère,  
Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants auprès du Syndicat de Démoustication.

Suite au vote à bulletin secret, ont été proclamés élus à la majorité absolue au 01er tour :

**Délégué Titulaire** : Mr Laurent VERREMAN

**Délégué Suppléant** : Mr Laurent MARKOWSKI

### **Location du studio communal : réf : 20180080**

Madame le Maire donne lecture du courrier en date du 05 octobre 2018 de Mme Tiffany GOLAB relatif à une demande de location du studio communal situé 1 Quai du Canal à TOURS sur MARNE,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1°) Attribue le studio communal situé 1 Quai du Canal à Madame Tiffany GOLAB

2°) Décide de louer ledit logement à compter du 08 octobre 2018,

3°) Fixe le montant mensuel du loyer à 120.00 euros (cent vingt euros),

4°) Décide qu'un dépôt de garantie sera demandé sur la base d'un mois de loyer,

5°) Décide de réviser automatiquement le loyer chaque année, à la date anniversaire, en fonction de la variation de l'indice INSEE de référence des loyers.

L'indice de base pris en compte sera le dernier connu à la date de la signature du contrat de location.

6°) Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour l'exécution de la présente délibération (signature du contrat de location, état des lieux, etc...)

**Révision de loyer : logement communal 6 rue de l'Eglise : réf : 20180081**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de réviser le montant du loyer du logement communal situé 6 rue de l'Eglise et de le porter à la somme de 600.00 € par mois à compter du 08 Octobre 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte la proposition de Madame le Maire
- fixe le montant du loyer du logement communal situé 6 rue de l'Eglise à 600.00 €/mois à compter du 08 Octobre 2018

**Location logement communal 8 rue de l'Eglise : réf : 20180082**

Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier reçu le 04 octobre 2018 de Monsieur DORE Benjamin relatif à une demande de location du logement communal situé au 08 rue de l'Eglise à TOURS sur MARNE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents,

- valide la location du logement communal situé au 08 rue de l'Eglise à Mr Benjamin DORE à compter du 15/11/2018
- fixe le montant du loyer à 450.00 €/mois
- décide que le premier loyer commencera en décembre 2018
- fixe le montant du dépôt de garantie à un mois de loyer (450.00 €)
- autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

**Changement de nom de rue : réf : 20180083**

La délibération du Conseil Municipal n°20150060 en date du 23/11/2015 est annulée.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les problèmes de confusion rencontrés entre la "Rue de Fontaine" et le "Chemin de Fontaine"

Elle propose de dénommer la "Rue de Fontaine" en "Rue Marie Rose DELASALLE, Donatrice 1895" ; en effet, le legs important de cette dame avait permis à la Commune de bénéficier de l'éclairage public.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal

- décide de modifier comme suit la dénomination de la "Rue de Fontaine" en "Rue Marie Rose DELASALLE, Donatrice 1895"
- décide de revoir la numérotation des habitations
- donne pouvoir à Madame le Maire pour régler ce dossier
- demande l'inscription de cette modification au tableau vert

**Opération "Commune Nature" : signature d'une charte avec la Région Grand Est : réf : 20180084**

L'utilisation de produits phytosanitaires, constitue une source de pollutions importante des eaux souterraines et superficielles. Des diagnostics sur la qualité des eaux souterraines, notamment par la Région Grand Est et les Agences de l'eau, ont régulièrement mis en évidence que la pollution des eaux souterraines par les produits phytosanitaires constitue un facteur de déclassement important de la qualité des ressources en eau et notamment des captages d'eau potable. Les pratiques des collectivités contribuent à cette pollution.

La Région Grand Est et les Agences de l'Eau souhaitent mettre à l'honneur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement et contribuant à la préservation des ressources en eau.

Dans ce cadre, il est donc proposé de concourir au dispositif « Commune Nature » en participant à cette distinction et à une future campagne d'audit, qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de la commune dans ses pratiques d'entretien des espaces publics.

La participation à cette démarche sera formalisée par la signature d'une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** d'inscrire la commune à l'Opération « Commune Nature » au titre de la démarche zéro pesticide, mise en œuvre par la région grand Est.

**AUTORISE** <http://www.tours-sur-marne.com/wp-content/uploads/2019/02/séance-du-CM-du-21.09.2018.pdf> le Maire à signer la charte correspondante et toutes les pièces afférentes à ce dossier.